

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE NATATION ORGANISÉES PAR LE SWIMMING LUXEMBOURG

Durée de validité de l'inscription

Pour les besoins de l'organisation interne et du budget, les activités du club sont organisées sur la durée d'une année, de septembre d'une année jusqu'à août de l'année suivante.

L'inscription à une activité se fait pour une année entière, respectivement jusqu'à la prochaine échéance du mois d'août, et ne doit pas être renouvelée en cours d'année. En fonction des disponibilités et des capacités des nageurs, des inscriptions peuvent être admises en cours d'année.

Procédure d'inscription

L'inscription se fait obligatoirement moyennant le formulaire afférent auprès du secrétariat du Swimming Luxembourg.

L'inscription est admise sous réserve de disponibilité dans l'activité choisie. A défaut de disponibilités, le secrétariat établit une liste d'attente dans l'ordre d'entrée des demandes.

L'inscription n'est définitive qu'après confirmation par le secrétariat.

Frais d'inscription

La participation aux activités de natation organisées par le club n'est admise qu'après paiement intégral des tarifs d'inscription facturés par le secrétariat.

Ces tarifs comprennent :

- la carte de membre du club (15€)
- la licence (compétiteur ou non compétiteur), incluant une couverture d'assurance (22€)
- le tarif de base lié aux frais d'entraînement (voir tarif annexé)

La participation aux frais d'entraînement est due pour l'année entière en cas d'inscription en début d'année. Elle est due au prorata en cas d'inscription en cours d'année.

Le paiement peut intervenir de manière fractionnée par semestre. Dans ce cas, un surplus de 10€ pour frais administratifs de gestion est dû.

Des réductions sont applicables en cas de participation de plusieurs membres d'une même famille aux activités proposées par le Swimming Luxembourg ou en cas de participation à plusieurs activités proposées par le Swimming Luxembourg pour un même membre.

Annulation d'inscription

Une inscription adressée au secrétariat du club peut être annulée sans frais jusqu'au 20 septembre. L'annulation faite après cette date ne peut être prise en considération et ne dispense pas du paiement des frais d'inscription.

L'annulation peut intervenir en cours d'année pour cause de force majeure et dans ce cas le remboursement se fera en fonction du nombre de mois restant à courir moins les frais administratifs, la licence et la carte de membre.

Déroulement des cours

Le nageur est informé par le secrétariat des lieux et horaires des cours, et de l'entraîneur/du moniteur responsable du cours.

En cas d'indisponibilité de l'entraîneur/du moniteur, le secrétariat s'efforce de trouver un remplaçant pour assurer la tenue du cours.

En cas d'annulation d'un cours, le secrétariat ou l'entraîneur/le moniteur s'efforcent dans la mesure de leurs moyens d'informer les nageurs concernés.

Les horaires indiqués sont les horaires de bassin. Les entraîneurs/moniteurs accueillent les enfants mineurs au moins 10 minutes avant le début de l'horaire et assurent une présence pendant 15 minutes après la fin de l'horaire. Les nageurs et leurs parents sont invités à respecter les horaires pour assurer le bon déroulement des cours.

La présence des parents dans les vestiaires n'est pas autorisée, sauf accord sur place de l'entraîneur/du moniteur responsable.

Les nageurs et leurs parents sont tenus de respecter les consignes de sécurité et les instructions données dans l'enceinte de la piscine par l'entraîneur/le moniteur, respectivement par le maître-nageur ou autre personnel de surveillance présent sur place. Le non-respect de ces consignes et instructions autorise l'entraîneur/le moniteur responsable à exclure le nageur concerné du cours. En cas de récidive, le nageur concerné peut être exclu de l'activité, sans droit au remboursement des frais d'inscription.

Liste des tarifs des activités proposées pour la saison 2017-2018 (semestre 1 : septembre 2017-février 2018 ; semestre 2 : mars 2018-juillet 2018)

Activité	Groupe	Tarif annuel	Tarif semestriel	
			Semestre 1	Semestre 2
Ecoles de natation	Belair	437 Euros	237 Euros	210 Euros
	Gasperich			
	Gare	367 Euros	202 Euros	175 Euros
Enfants de Poséidon	EP 1	437 Euros	237 Euros	210 Euros
	EP 2			
	EP 3			
Natation de compétition	Elite	387 Euros	212 Euros	185 Euros
	Prémasters			
	Espoirs			
	Avenir			
	Jeunesse			
Aqua Fitness		410 Euros	205 Euros	205 Euros
Aqua Gym		410 Euros	205 Euros	205 Euros
Aqua Gym pour futures maman		15 Euros	Paiement par séance	
Natation Adultes		367 Euros	202 Euros	175 Euros
Natation Masters		387 Euros	212 Euros	185 Euros
Natation synchronisée		387 Euros	212 Euros	185 Euros
Natation "Sport Loisir", "Progrès"		367 Euros	202 Euros	175 Euros
Waterpolo		387 Euros	212 Euros	185 Euros
Rugby sous eau		387 Euros	212 Euros	185 Euros

Le montant du tarif à payer comprend le tarif de base, les 22 Euros de Licence / Assurance individuelle obligatoire (sauf pour l'aquagym) et les 15 Euros de Carte de Membre du Swimming Luxembourg. Chaque membre participant à une activité recevra une facture.

Réductions applicables :

- Le premier membre d'une même famille doit payer le tarif de base de l'activité choisie. Le deuxième membre d'une même famille bénéficie d'une réduction de 30% sur le tarif de base de l'activité choisie. Le troisième membre d'une même famille bénéficie d'une réduction de 60% sur le tarif de base de l'activité choisie.
- Les membres qui désirent être inscrits sur deux activités bénéficient d'une réduction de 30% sur la seconde activité.
- Le tarif de base de l'activité la plus chère, en cas de plusieurs membres d'une même famille ou de plusieurs activités pour un membre sera payé à 100%.

